

Réf: Dossier 342674

Avis de constitution

SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA PLENITUDE » en abrégé « CMPL »

Siège ABIDJAN TREICHVILLE SICOI B A3 LOT 331
RUE 15 AVENUE 2 EN FACE DE L'ETAT CIVIL DE LA
MAIRIE, Lot SICOI B BA3, Ilot 331

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/08/2024 , et enregistrés au CEPICI le 21/08/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « CENTRE MEDICAL LA PLENITUDE

» en abrégé « CMPL »

Objet : PRESTATION MEDICALE-
MEDECINE GENERALISTE-
MEDECINE SPECIALITE-
VENTE DE MATERIEL MEDICAL.

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :
L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE
TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES. L'EMPRUNT DE
TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENTS
FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE
TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX. LA PRISE EN
LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE. LA
PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTE SOCIETE
EXISTANTE OU DEVANT ETRE CREEE. ET GENERALEMENT,
TOUTE OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES,
INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERE, SE
RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'
OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION
OU LE DEVELOPPEMENT.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social ABIDJAN TREICHVILLE SICOI B A3 LOT 331

RUE 15 AVENUE 2 EN FACE DE L'ETAT CIVIL DE LA MAIRIE,
Lot SICOGI B BA3, Ilot 331

Dirigeant(s) M KRA KOFFI CHIRAC (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B12-07519 du 03/10/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°55014/GTCA/RC/2024 du 03/10/2024

